



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie,  
du Développement durable,  
des Transports et du Logement

Ministère de l'Économie, des Finances  
et de l'Industrie

Paris, le jeudi 22 mars 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La loi du 13 juillet 2011 sur l'interdiction d'exploration des mines d'hydrocarbures par fracturation hydraulique est pleinement mise en œuvre**

La loi n°2011-835 du 13 juillet 2011 interdit l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par fracturation hydraulique. Par son arrêté d'application daté du 12 octobre 2011, trois permis de recherche ayant prévu le recours à cette technique ont été abrogés.

Cette loi prévoit la constitution d'une commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux. [Le décret créant cette commission a été publié ce jour](#) après signature par le Premier ministre François FILLON, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et par Éric BESSON, ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique. Il appartient désormais aux organes compétents de désigner leurs représentants pour siéger dans cette commission.

Par ailleurs, les ministres chargés de l'Écologie et de l'Énergie ont prolongé en août dernier la mission interministérielle qui avait été lancée le 4 février 2011 sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux des gaz et huiles de schiste. Le rapport de la mission interministérielle est rendu public ce jour (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Mission-d-inspection-sur-les-gaz.html>). Il sera transmis à la commission nationale d'orientation afin qu'elle puisse rendre un avis public sur ce rapport. Ces travaux contribueront à l'élaboration du rapport annuel du Gouvernement au Parlement prévu par la loi.

---

Contacts presse :

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement  
Cabinet d'Eric BESSON Pierre-Antoine LACHAL / Clotilde LARROSE :

01 40 81 72 36  
01 53 18 45 13

---